

ARTS ET DÉVELOPPEMENT : UNE RENCONTRE À CONSTRUIRE

Un atelier innovant pour mobiliser la création artistique
au service de l'aide au développement

2023
CLERMONT-FD
MARSEILLE



6 jours en présentiel
du 31 mai au 2 juin à Clermont-Ferrand
et du 5 au 7 juin à Marseille

Vous êtes un acteur, une actrice du monde de l'art ou du développement et vous souhaitez vous engager dans des projets « Arts et Développement » au plus près des territoires ? Cet atelier est fait pour vous.

Pendant 6 jours, à Clermont-Ferrand puis à Marseille, les participant.es sont accompagné.es dans la conception de leurs projets croisant arts et développement à travers des travaux de groupes et des interventions inspirantes.

CONTEXTE

Il existe plusieurs manières d'appréhender et de soutenir le rôle des arts et des artistes en appui aux Objectifs de Développement Durable (ODD).

L'atelier propose d'aborder les arts non pas comme un secteur économique d'intervention mais comme un levier pouvant nourrir et renforcer une dynamique de développement quel que soit le secteur d'actions considéré

(développement urbain, agricole, santé, éducation, enjeux écologiques, accès aux services essentiels...). Aux quatre coins du monde, les arts s'adressent à la sensibilité et mettent en mouvement l'individu et le collectif. Les arts nous conduisent à être plus conscient.es, plus libres des choix, des actions et des décisions.

Fort.es de ce constat, différent.es acteur.rices du développement se sont engagé.es dans des actions concrètes où les arts et les artistes viennent à la rencontre du développement des territoires et de leurs habitant.es pour et autour d'une création artistique. C'est notamment le cas de l'AFD qui a créé le Fonds Metis Arts et Développement.

Afin de faciliter l'émergence, la diffusion et l'impact de ce type de démarche, la Ferdi, à travers l'Institut des Hautes Études du Développement Durable (IHEDD) et le CAMPUS AFD proposent un atelier de 6 jours dédié à la structuration de projets « Arts et Développement ».



L'EXEMPLE DE LA FRESQUE MURALE À GUADALAJARA

Au Mexique, l'AFD soutient depuis plus de 15 ans les politiques publiques environnementales du pays.

Ces appuis ont notamment concerné l'État de Jalisco. En étroite collaboration avec le gouvernement de cet État et l'institution publique en charge de la gestion des ressources naturelles, le Fonds Metis a financé l'intervention d'une muraliste mexicaine, Priscilla Martinez.

Accompagnée d'un médiateur social, Priscilla s'est imprégnée de l'histoire des habitant.es d'un quartier de Guadalajara et y a réalisé une fresque unique retraçant leur histoire et leur vision des enjeux de protection de la biodiversité. Le gouverneur de l'État présent lors de l'inauguration de la fresque a décrété officiellement la promulgation de l'espace naturel adjacent au mur peint en Parc urbain, répondant aux attentes de la population locale.

OBJECTIFS

- Penser collectivement les liens possibles entre Arts et développement ;
- S'inspirer de projets « Arts et Développement » existants ;
- Développer des projets artistiques en interaction avec les ODD ;
- Savoir animer et gérer des projets « Arts et Développement ».

PUBLICS CIBLES

Artistes et opérateur.trices des secteurs culturels et du développement qui ont pour ambition de définir, mettre en œuvre ou/et soutenir des actions artistiques étroitement liées à des dynamiques concrètes de développement. Les candidat.es doivent présenter clairement une idée de projet qui va dans ce sens. La priorité sera donnée aux candidat.es déjà impliqué.es dans cette démarche croisant arts et développement. La diversité de genre et d'origine géographique sera également prise en compte dans les critères de sélection.

PROGRAMME

15 avril - 15 mai (en ligne)

- 3 sessions d'1h30 chacune pour se présenter, lancer la réflexion et donner aux participant.es des outils pour avancer sur leurs projets.

31 mai - 2 juin (Clermont-Ferrand, Réflexion sur l'interaction « Arts et Développement »)

- Lien entre arts et développement, arts et sociétés, arts et territoires : les apports de la recherche ;
- Initiative(s) illustrant des typologies de projets « Arts et développement » autour du Fonds Metis ;
- Étude de cas / La candidature de Clermont-Ferrand Capitale européenne de la culture 2028 avec le retour d'expérience de Marseille en 2013 ;



- Conditions de réussite de l'intégration d'une démarche artistique dans le cycle du projet de développement.

3 juin (transfert en bus de à Clermont-Ferrand à Marseille)

4 juin (journée libre à Marseille)

5-7 juin (Marseille, Ateliers créativité et intelligence collective)

- Réflexion sur l'évaluation de l'impact (direct, indirect) d'une démarche artistique sur le développement ;
- Coaching entre pairs et prototypage créatif autour des projets portés par les participant.es ;
- Visite d'un tiers lieu culturel et poursuite de la réflexion sur la médiation culturelle à Marseille ;
- Présentation orale par chaque participant.e de son projet.

MOTIVATIONS

Le nombre de place étant limité à 22 participant.es, la priorité est donnée aux candidat.es déjà impliqué.es dans des projets artistiques pour répondre à une problématique de développement. La diversité de genre, de profil et d'origine géographique est prise en compte dans les critères de sélection.

Dans la lettre de motivation, il est attendu que le/la candidat.e présente son projet Arts et Développement. Le comité de sélection évaluera les projets selon les 4 critères suivants :

- **La prise en compte d'un ou de plusieurs ODD** : le projet du/de la candidat.e explicite le lien à un ou plusieurs ODD ;
- **L'ancrage concret dans une dynamique de développement local sur un territoire donné** : le projet présente l'enjeu de développement durable dans lequel il s'inscrit (politique locale liée par exemple à des enjeux de santé, de développement urbain, de gestion durable des ressources naturelles, d'éducation, d'agriculture, d'énergie...). Il identifie les opératrices/professionnel.les du développement concerné.es par la dynamique locale, leur implication, leur intérêt vis-à-vis de l'initiative artistique proposée.
- **L'implication des populations présentes sur ce territoire** : le projet précise comment il permet de faire dialoguer les acteurs et actrices et comment il implique les populations ;
- **La qualité artistique du projet** : le projet associe un ou plusieurs artistes professionnel.les pour co-construire avec les populations un projet artistique qui répond à un problème de développement durable du territoire.

FRAIS D'INSCRIPTION

Les candidat.es retenu.es (avec bourse AFD ou sans bourse) doivent s'acquitter de frais d'inscription de 300 €.

PRISE EN CHARGE

Des bourses peuvent être accordées pour les candidat.es des pays d'intervention de l'AFD sur le fondement de la qualité des candidatures et de l'expression des motivations. La bourse prend en charge le billet d'avion aller-retour, le transfert en bus de Clermont-Ferrand à Marseille ainsi que l'hébergement à Clermont-Ferrand et à Marseille. L'ensemble des repas reste à la charge des participant.es.

Les participant.es venant de pays dans lesquels l'AFD n'intervient pas prennent en charge leurs frais de déplacement et d'hébergement ainsi que l'ensemble de leurs repas.

CALENDRIER

- **6 janvier 2023**
Lancement de l'appel à candidatures
- **5 février 2023**
Fin de l'appel à candidatures
- **15 février 2023**
Sélection des candidat.es
Attribution des bourses AFD
- **15 avril - 15 mai 2023**
Sessions en ligne de préparation
- **31 mai - 2 juin 2023**
Première partie de l'atelier à Clermont-Ferrand
- **3 juin 2023**
Transfert en bus de Clermont-Ferrand à Marseille
- **4 juin 2023**
Journée libre de Marseille
- **5 - 7 juin 2023**
Seconde partie de l'atelier à Marseille

Formulaire de candidature

<https://ferdi.fr/inscription/postuler-a-la-formation-arts-et-developpement-une-rencontre-a-construire>

Contacts

contact.ihedd@ferdi.fr

Pour les besoins liés à des situations de handicap
ÉMELINE CAMPAGNE
Référente handicap
emeline.campagne@ferdi.fr